



APPEL À PROJET D'ILLUSTRATION ANNUAIRE 2026

Club de la Presse et de la Communication du Gard

Cahier des charges

Vous êtes illustrateur.ice ou dessinateur.ice ?

Le Club de la presse et de la communication du Gard vous invite à proposer une œuvre originale et exclusive qui accompagnera l'année 2026 du Club et illustrera la couverture de son annuaire.

Objet et objectif

Créer une illustration forte et engagée autour du thème :

« Résister face aux *fakenews* et à la désinformation »

Cette illustration :

- figurera en couverture de l'annuaire 2026 ;
- sera déclinée en 6 versions pour illustrer les trophées remis lors de la Nuit de la presse ;

- pourra être utilisée sur les supports digitaux du Club (réseaux sociaux, newsletter, site, etc.) ;
- donnera lieu à une présentation dédiée de l'artiste (cf. contreparties ci-dessous).

L'œuvre devra être conçue sans recours à l'intelligence artificielle.

Esprit créatif recherché

Une approche critique, percutante, voire satirique, pour alerter ou questionner sur les enjeux liés à la prolifération des fausses informations et à la manipulation médiatique.

À qui s'adresse l'appel ?

À tout·e illustrateur·ice ou dessinateur·trice résidant dans le Gard ou les départements limitrophes (Hérault, Lozère, Ardèche, Vaucluse, Bouches-du-Rhône).

Type d'œuvre attendue

- Une illustration originale et exclusive, avec droits cédés pour les supports mentionnés.
 - Format libre (orientation portrait), adaptée à une impression en couverture A5 portrait.
 - Remise sous format numérique haute définition.
-

Critères de sélection

Votre candidature devra inclure :

1. Un book ou un lien vers votre portfolio
 2. Une note d'intention (quelques lignes sur votre proposition et votre démarche)
-

La sélection par le Conseil d'Administration du Club portera sur :

- La contemporanéité et la pertinence du propos artistique
- La qualité graphique et technique
- La capacité à respecter le calendrier
- À l'annonce des résultats, le lauréat s'engage à adhérer au Club (si ce n'est pas encore le cas*)

(*cotisation annuelle : 55 € – Membre communicant)

Conditions financières et contreparties

- Rémunération : **800 € TTC**
 - Mise en valeur de l'artiste :
 - **Une demi-page dans l'annuaire** avec une présentation et une courte biographie de l'artiste (valeur 700 €)
 - Une mise en avant lors de la Nuit de la presse, en présence des membres du Club, journalistes, communicants et partenaires.
-

Calendrier opérationnel

- **15 septembre 2025** : Date limite de réception des candidatures
 - **30 septembre 2025** : Annonce de l'artiste sélectionné·e
 - **15 octobre 2025** : Date limite de remise de l'œuvre finale
-

Candidature à envoyer à :

contact@clubdelapresse30.fr

Objet : Candidature Illustration Annuaire 2026

Infos pratiques

Le Club se réserve le droit de faire évoluer les usages de l'illustration. Toute extension des droits fera l'objet d'un échange préalable avec l'artiste et d'un avenant de rémunération le cas échéant.